

### La baisse du nombre d'élèves a modifié le maillage territorial des écoles

À la rentrée 2016, l'académie de Besançon compte 1 180 écoles publiques et privées sous et hors contrat dans lesquelles sont scolarisés 117 668 écoliers.

Depuis 2011, excepté dans le département du Doubs, les effectifs du premier degré diminuent (1 500 élèves de moins). La hausse du nombre d'élèves dans le secteur privé ne suffit pas à compenser la baisse dans le secteur public. Cette baisse des effectifs dans le public, et notamment dans le préélémentaire, a eu pour conséquence des regroupements d'écoles, appelés regroupements pédagogiques intercommunaux.

De ce fait, le nombre d'écoles diminue (-123 écoles). Elles sont donc plus grandes qu'en 2011 (96 élèves et 4,2 classes par école publique en 2016, contre 88 élèves et 3,8 classes à la rentrée 2011). Cependant, l'académie étant plutôt rurale, la taille des écoles franc-comtoises reste plus petite qu'au niveau national, où l'on compte 126 élèves par école.

Le nombre d'élèves par classe, quant à lui, est stable dans le secteur public, et augmente dans le secteur privé.

### Évolution des effectifs différenciée selon le secteur

Depuis la rentrée scolaire de 2011, le nombre d'élèves est en baisse de 1,3 %. Les écoles de l'académie accueillait 119 160 écoliers en 2011, et n'en scolarisent plus que 117 668 en 2016.

Ces évolutions peuvent s'expliquer par la démographie de la région. D'après les recensements de la population réalisés par l'Insee, la Franche-Comté a gagné environ 13 500 habitants entre 2008 et 2013, soit une hausse de 1,2 % en 5 ans. Mais la population des tout-petits de 0 à 4 ans a diminué de 0,6 % sur la même période. En revanche, celle des 5 à 9 ans est en hausse de 0,8 %. Au niveau national, la tendance est aussi à la hausse de la population. Mais, à l'inverse de la région, les 0 à 4 ans sont également en augmentation.

Les évolutions sont très contrastées selon le secteur : les écoles publiques perdent 2 541 élèves en cinq ans (-2,3 %), alors que celles du privé en scolarisent 1 049 de plus (+11,1 %).

Dans le public, la diminution des effectifs concerne les élèves de maternelle (-2 916 petits), alors que le nombre d'élèves de niveau élémentaire augmente de 375. Les écoles privées, quant à elles, gagnent des élèves en maternelle (+371) et en élémentaire (+678).

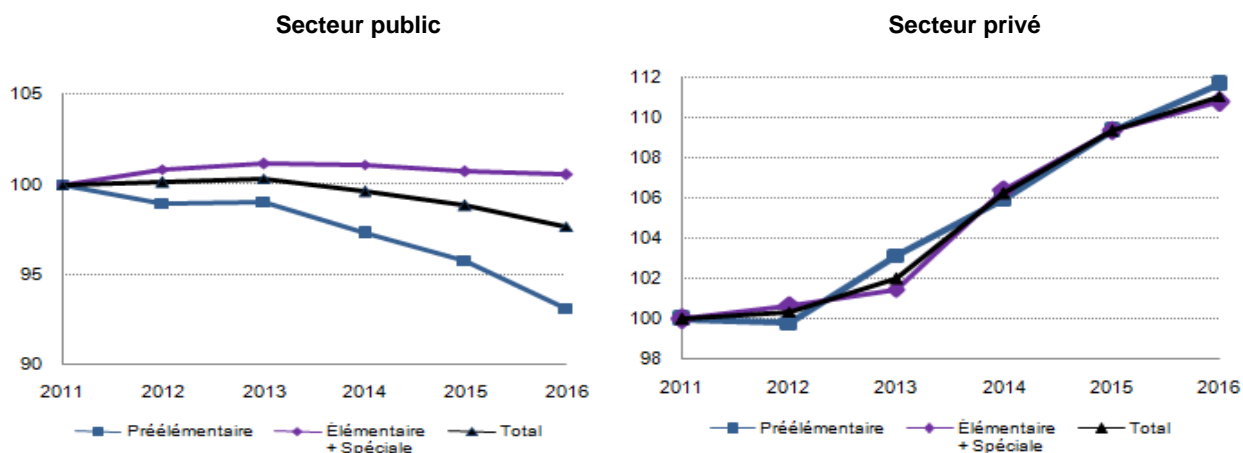
Effectifs d'élèves en 2016 et évolutions entre 2011 et 2016

	Effectifs 2016			Évolutions 2011-2016		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Préélémentaire	39 575	3 559	43 134	-6,9%	+11,6%	-5,6%
Élémentaire	67 557	6 977	74 534	+0,6%	+10,8%	+1,4%
<b>Total</b>	<b>107 132</b>	<b>10 536</b>	<b>117 668</b>	<b>-2,3%</b>	<b>+11,1%</b>	<b>-1,3%</b>

Sources : rectorat - constats de rentrée 2011 et 2016

La réforme des rythmes scolaires, entrée en vigueur en septembre 2013 dans certaines communes, mais généralisée dans toute l'académie à la rentrée 2014, n'est pas à l'origine de l'évolution des effectifs. Dans le secteur public, les effectifs du préélémentaire commencent à baisser légèrement dès la rentrée 2011, et dans le secteur privé, le nombre d'élèves augmente fortement à compter de la rentrée 2012.

### Évolution des effectifs selon le secteur – rentrées 2011 à 2016



Source : rectorat – constats de rentrée 2011 à 2016 – base 100 en 2011

#### Stabilité de l'accueil des enfants de 2 ans

Le développement de la scolarisation des enfants de moins de trois ans, est un des objectifs de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école.

À la rentrée 2016, l'académie recense 1 616 enfants de deux ans scolarisés dans un établissement public ou privé. Le taux de scolarisation des deux ans atteint alors 12,0 %. Il est parfaitement stable par rapport à la rentrée 2011.

L'accueil des enfants de moins de trois ans est un enjeu important pour la scolarité des enfants, notamment en zone d'éducation prioritaire. L'objectif national est d'atteindre 30 % pour les REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) et 50 % pour les REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé).

Dans l'académie de Besançon, il est largement dépassé pour les écoles en REP, car 52,1 % des enfants de deux ans vivant en REP sont scolarisés en janvier 2017. Il est atteint pour les écoles en REP+, puisque 50,7 % des enfants de deux ans vivant en REP+ sont scolarisés.

#### Des écoles en baisse mais de taille plus grande

La baisse du nombre d'élèves dans le secteur public, et notamment dans le préélémentaire, a eu pour conséquence des regroupements d'écoles, appelés regroupements pédagogiques intercommunaux concentrés (RPIC) ou dispersés (RPID), mais aussi des fusions d'écoles (*cf encadré lexique*).

À la rentrée 2016, l'académie compte 308 regroupements pédagogiques intercommunaux de 471 écoles. Les RPIC, au nombre de 189, représentent un peu plus de 60 % des regroupements. La Haute-Saône, avec 95 RPIC, est le département qui en possède le plus. Les RPID, au nombre de 119, regroupent 282 écoles. Un tiers de ces RPID se situe dans le Jura.

Entre 2011 et 2016, le nombre de RPIC a plus que doublé, passant de 91 à 189. Dans le même temps, le nombre de RPID a baissé, passant de 151 à 119.

À la rentrée 2016, l'académie compte 1 116 écoles publiques et 64 écoles privées, dont 8 écoles privées hors contrat. Entre 2011 et 2016, 128 écoles ont disparu. Parmi celles-ci, 125 sont publiques, 3 sont privées sous contrat. Dans le même temps, cinq écoles privées hors contrat ont vu le jour : trois sont des écoles Montessori, situées dans le Doubs, le Jura et le Territoire de Belfort. En cinq ans, le nombre d'écoles maternelles a diminué de 13 %, et celui des écoles élémentaires et primaires de 8 %.

### Nombre d'écoles en 2016 et évolutions entre 2011 et 2016

	Nombre d'écoles 2016			Évolutions 2011-2016		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Écoles maternelles	300	2	302	-13,1%	+100,0%	-12,8%
Écoles élémentaires ou primaires	816	62	878	-8,9%	+1,6%	-8,2%
<b>Total</b>	<b>1 116</b>	<b>64</b>	<b>1 180</b>	<b>-10,1%</b>	<b>+3,2%</b>	<b>-9,4%</b>

Sources : rectorat – BCP - constats de rentrée 2011 et 2016

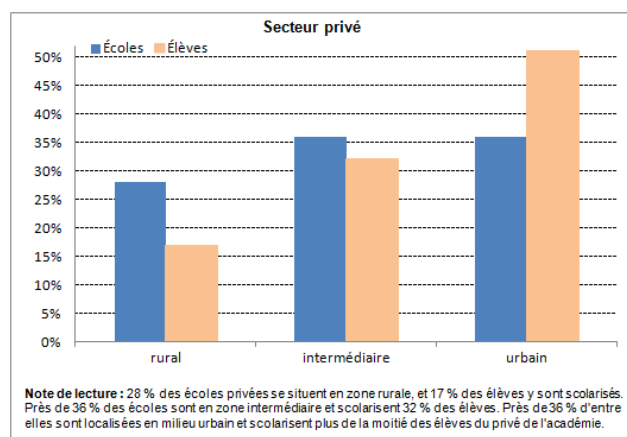
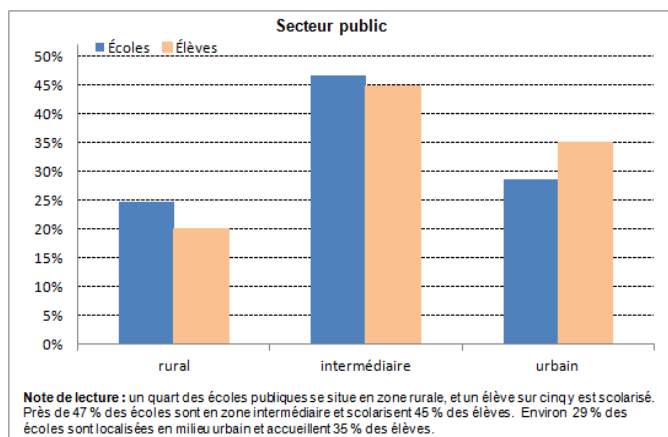
En conséquence, les écoles de l'académie sont plus grandes qu'en 2011. À la rentrée 2016, les écoles publiques de l'académie comprennent en moyenne 96 élèves par école, contre 88 à la rentrée 2011.

Sur la même période, le nombre d'élèves par classe dans le secteur public est parfaitement stable : 23,0. Dans le secteur privé, il augmente légèrement et passe de 25,0 à 25,3 élèves par classe.

Cependant, l'académie étant plus rurale (seulement 4,4 % des communes de l'académie sont considérées comme urbaines, contre 8,8 % en France métropolitaine), la taille des écoles franc-comtoises reste plus petite qu'au niveau national, où l'on compte 126 élèves par école.

La taille des écoles varie selon leur localisation. En zone urbaine, les écoles sont plus grandes : 117 élèves en moyenne, contre 78 en milieu rural, car l'accès aux écoles est plus facile.

### Répartition des écoles et des élèves à la rentrée 2016 selon la localisation des écoles (milieu rural, intermédiaire ou urbain)

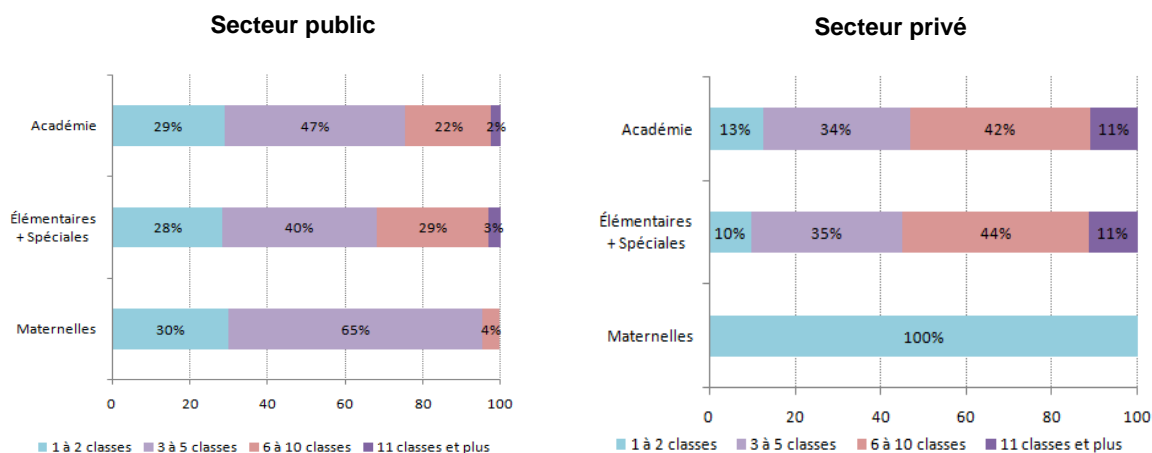


Sources : rectorat - constat de rentrée 2016

Avec 4 662 classes en 2016, le secteur public comprend en moyenne 4,2 classes par école. En milieu rural, les écoles publiques possèdent en moyenne 3,4 classes par école, contre 5,2 en milieu urbain. En 2011, les écoles publiques de l'académie comportaient en moyenne 3,8 classes par école. Les deux-tiers des écoles préélémentaires et près de 40 % des écoles élémentaires et primaires possèdent entre trois et cinq classes. Peu d'écoles possèdent 11 classes et plus, seulement 2 % au niveau académique, pour la grande majorité d'entre elles situées en milieu urbain.

Les écoles privées, quant à elles, sont plutôt des grandes structures, avec une moyenne de 165 élèves et 6,5 classes par école. En milieu rural, les écoles privées possèdent en moyenne 4,2 classes par école, contre 8,9 en milieu urbain. Près de 44 % des écoles élémentaires et primaires privées possèdent de six à dix classes et 35 % de trois à cinq classes. Contrairement au public, la part d'écoles privées comptabilisant 11 classes et plus est assez élevée (11 %). En ce qui concerne les écoles préélémentaires privées, il en existe seulement deux. Elles sont à classe unique et situées dans le département du Doubs : l'une se trouve à Besançon, la seconde à Montandon.

### Proportion d'écoles selon le nombre de classes – rentrée 2016



Source : rectorat – constat de rentrée 2016

#### Même dynamique dans le second degré

Depuis la rentrée 2011, sept regroupements ont eu lieu pour les lycées.

La transformation de lycées professionnels (LP) et lycées généraux technologiques (LGT) en lycées polyvalents (LPO) permet de regrouper les filières générales et professionnelles dans un même établissement.

Outre la mixité sociale, le but des regroupements de lycées est la baisse du décrochage scolaire mais aussi l'évolution du taux de réussite des élèves issus de quartiers défavorisés.

Dans le même temps, cinq collèges ont été regroupés avec d'autres collèges du même secteur, pour des raisons administratives. Malgré tout, la majorité d'entre eux se trouve sur deux sites.

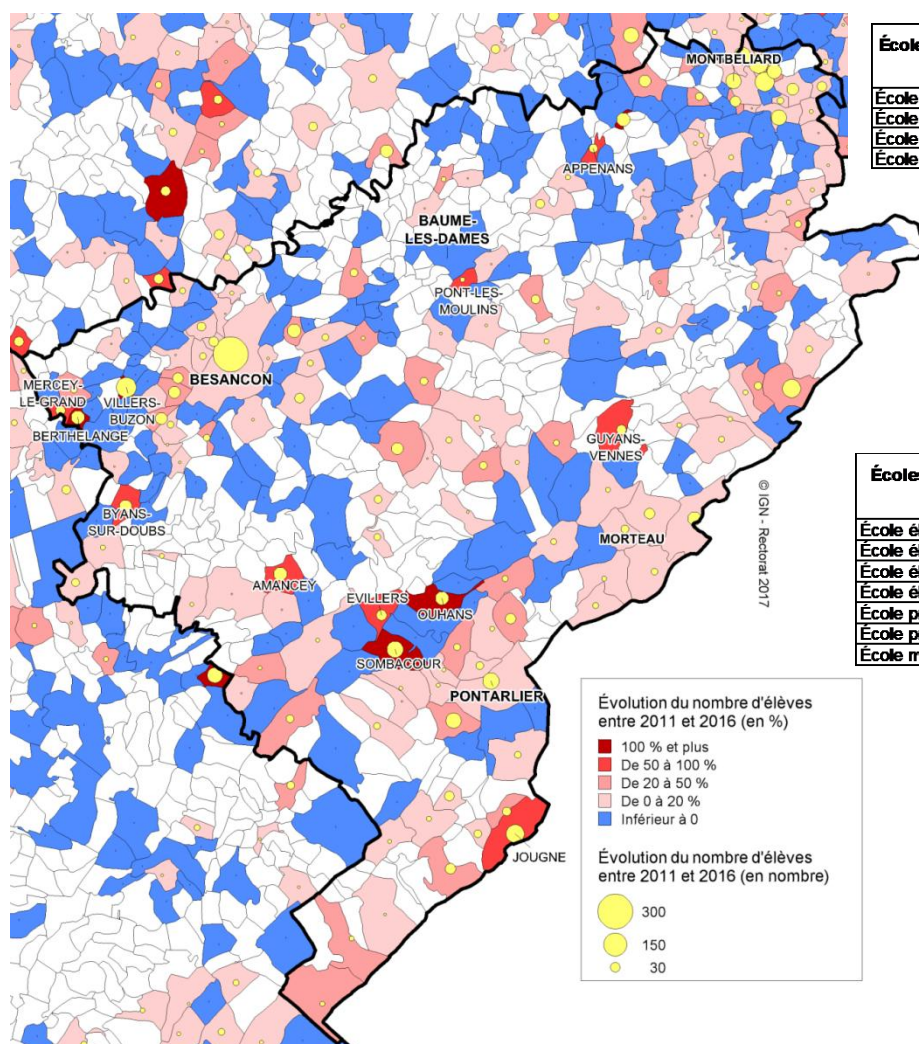
Le regroupement entraîne l'augmentation du nombre d'élèves de l'établissement. Ainsi, certains établissements voient leurs effectifs gonfler. À titre d'exemple, à Montbéliard, le regroupement de deux lycées fait du LPO Germaine Tillion le plus grand établissement de l'académie, avec un peu plus de 2 100 élèves.

En parallèle, entre 2011 et 2016, les effectifs augmentent au collège comme au lycée : respectivement +0,4% et +1,8%. En conséquence, la taille des établissements augmente : les collèges comptent en moyenne 392 élèves en 2016 contre 382 en 2011, les lycées 572 en 2016 contre 533 en 2011.

## Des évolutions contrastées selon les départements

### Le dynamisme du Doubs

Évolution des effectifs d'élèves dans le secteur public en nombre et en % par commune de scolarisation entre 2011 et 2016 dans le Doubs



Écoles publiques de Montbéliard ayant connu les plus fortes évolutions	Évolution des effectifs entre 2011 et 2016
École primaire publique Jules Grosjean	+39,4%
École élémentaire publique Prairie	+29,8%
École élémentaire publique Citadelle	+22,1%
École élémentaire publique André Bouilloche	+21,6%

Écoles publiques de Besançon ayant connu les plus fortes évolutions	Évolution des effectifs entre 2011 et 2016
École élémentaire publique Jean Macé	+56,5%
École élémentaire publique Montboucons	+55,2%
École élémentaire publique Arènes	+46,2%
École élémentaire publique Fontaine Argent	+44,3%
École primaire Bruyère	+40,2%
École primaire publique Vieilles Perrières	+37,0%
École maternelle publique Paul Bert	+29,7%



Source : rectorat – BCP – constats de rentrée 2011 à 2016

Dans l'académie, seul le département du Doubs, avec une hausse de 2,8 % de ses effectifs, accueille 1 500 élèves de plus qu'en 2011. Le secteur public (+1,8 %) comme le secteur privé (+14,7 %) sont en hausse. Cela s'explique notamment par le dynamisme démographique des agglomérations de Besançon et Montbéliard, ainsi que de la zone frontalière.

Depuis une dizaine d'années, la population de la région augmente surtout à proximité des pôles d'emploi dynamiques, alors que celle des villes-centre stagnent. Le centre ville de Besançon, notamment, perd des habitants depuis 2006 au profit des quartiers hors de la Boucle et des communes de sa couronne. En conséquence, certaines écoles publiques à l'extérieur de la Boucle scolarisent, en 2016, plus de 30 % d'élèves en plus par rapport à 2011 (voir tableau ci-dessus). La couronne nord-ouest de Besançon est également en pleine expansion, avec en particulier des hausses de plus de 20 % des effectifs du premier degré public dans les communes de Grandfontaine, Franois et Serre-les-Sapins.

À Montbéliard, les écoles des communes de la périphérie-est, comme Sochaux, Vieux-Charmont, Grand-Charmont et Bethoncourt, sont en plein essor également.

En-dehors de ces deux pôles d'attractivité que sont Besançon et Montbéliard, certaines communes ont plus que doublé leurs effectifs d'élèves dans le premier degré (secteur public) entre 2011 et 2016.

Cela s'explique par la création d'écoles intercommunales ou de RPI concentrés entre 2011 et 2016. C'est le cas pour Villers-Buzon, Ouhans, et Berthelange. Par exemple, à Ouhans, la création du RPI concentré regroupe les communes d'Aubonne, d'Ouhans, de Saint-Gorgon-Main et de Renedale. Une seule école existe désormais, celle d'Ouhans, ses effectifs sont ainsi passés de 45 élèves en 2011 à 106 élèves en 2016, et le nombre de classes de 2 à 5.

Dans la commune de Sombacour, le nombre d'élèves a également plus que doublé en cinq ans. La création du RPI dispersé Bians-les-Usiers/Goux-les-Usiers/Sombacour entraîne la scolarisation de tous les élèves de maternelle à Sombacour.

Dans d'autres communes, les élèves du premier degré ont augmenté de plus de 50 %, sans toutefois avoir doublé. La création d'écoles intercommunales ou de RPIC à Amancey, Appenans, Byans-sur-Doubs, Evillers ou Mercey-le-Grand en est la principale raison.

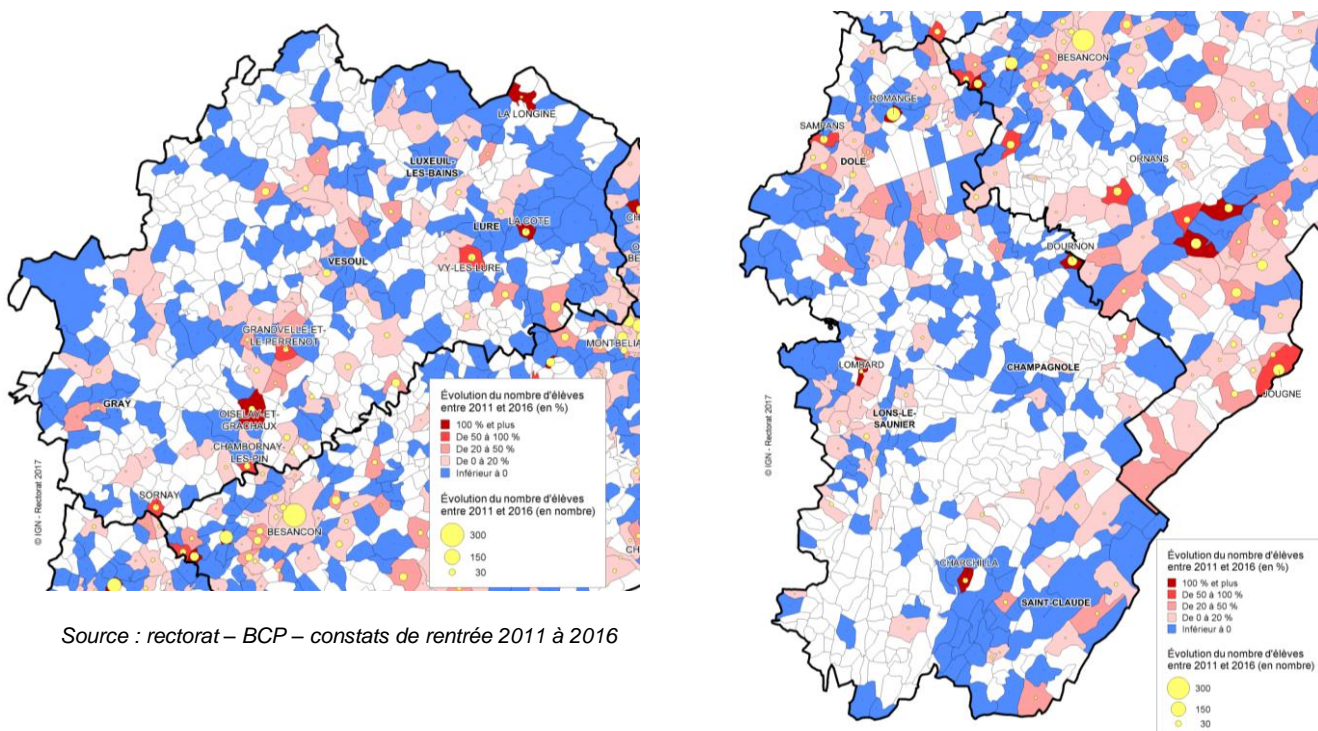
En revanche, Jougne ou Guyans-Vennes sont des communes où la population a fortement augmenté au cours des dernières années, d'après les données du recensement de la population de l'Insee, et leurs écoles restent des écoles isolées avec des effectifs en hausse.

### La Haute-Saône et le Jura très touchés par la baisse du nombre d'élèves

Les départements de la Haute-Saône et du Jura sont particulièrement touchés par la diminution du nombre d'élèves entre 2011 et 2016 : ils perdent respectivement 6,2 % et 5,3 % de leurs effectifs. Dans ces deux départements, la hausse des effectifs dans le privé (+160 élèves en Haute-Saône et +200 élèves dans le Jura) ne suffit pas à compenser la perte d'élèves dans le public (-1 700 en Haute-Saône et -1 600 dans le Jura).

À noter, en Haute-Saône, contrairement au département du Doubs, les grandes villes, comme Vesoul, Lure, Gray et Luxeuil-les-Bains, perdent des élèves dans le public entre 2011 et 2016. Dans le Jura, Dole en gagne, mais Lons-le-Saunier, Saint-Claude ou Champagnole ont des effectifs en baisse.

Évolution des effectifs d'élèves dans le secteur public en nombre et en % par commune de scolarisation entre 2011 et 2016 en Haute-Saône et dans le Jura



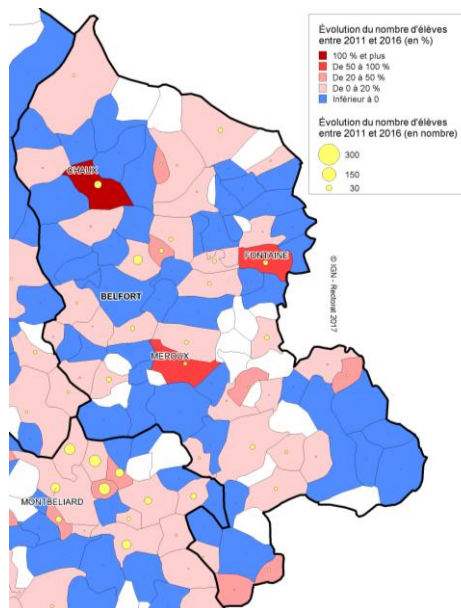
Source : rectorat – BCP – constats de rentrée 2011 à 2016

En Haute-Saône, les fortes hausses d'élèves dans certaines communes sont dues à la création de RPI ou de pôles éducatifs. Par exemple, la commune de La Cote scolarisait 40 élèves en 2011 dans son école publique, et elle en scolarise 87 à la rentrée 2016. La création du pôle éducatif localisé à La Cote en est la raison : il regroupe les élèves de Magny-Danigon, qui étaient au nombre de 46 en 2011, et de La Cote.

Pour Grandvelle-et-le-Perrenot, en RPI dispersé avec Maizières et Recologne-les-Rioz, et pour Sornay, l'augmentation du nombre d'élèves semble provenir d'une évolution démographique positive dans ces secteurs.

Dans le Jura, la création de RPI concentrés à Dournon et Romange ont contribué aux hausses spectaculaires d'effectifs dans ces communes : ils ont été multipliés par quatre à Dournon (passant de 21 élèves en 2011 à 91 élèves en 2016) et par huit à Romange (passant de 18 élèves à 141 élèves). Dans les communes de Charchilla, Sampans, et dans une moindre mesure Lombard, l'Insee constate une augmentation des 0 à 14 ans entre 2009 et 2014, qui s'accompagne de la hausse des effectifs du premier degré.

Évolution des effectifs d'élèves dans le secteur public en nombre et en % par commune de scolarisation entre 2011 et 2016 dans le Territoire de Belfort



Dans le Territoire de Belfort, le nombre d'élèves est en légère baisse depuis 2011 (-1,1 %). Le secteur public perd près de 200 élèves. Le privé en gagne 35, notamment du fait de la création d'une école privée hors contrat à Belfort.

Dans cette ville, les écoles publiques scolarisent 1,5 % d'élèves en moins par rapport à 2011.

À Fontaine et Meroux, le nombre d'élèves du premier degré dans le secteur public a été multiplié par un peu plus de 1,5 entre 2011 et 2016, hausse due à la création de deux RPI. À Fontaine, par exemple, la création du RPI dispersé localisé à Bethonvilliers, Fontaine et Larivière regroupant les communes d'Angeot, Frais, Vauthiermont, Bethonvilliers, Fontaine et Larivière, a fait passer les effectifs de 43 élèves en 2011 à 67 en 2016.

Dans la commune de Chaux, en RPI dispersé avec Lachapelle-sous-Chaux et Sermamagny, la forte évolution des effectifs semble être liée à la hausse de la population.

Source : rectorat – BCP – constats de rentrée 2011 à 2016

### Évolution récente 2015-2016 et tendance à venir

Entre les rentrées 2015 et 2016, l'académie de Besançon perd 1 085 élèves (-0,9 %). Les écoles du secteur public accueillent 1 248 élèves de moins (-2,3 %).

Trois départements enregistrent de fortes baisses : la Haute-Saône perd 2,1 % de ses effectifs, le Jura 1,6 % et le Territoire de Belfort 1,5 %. Le Doubs reste stable (-0,5 %). Dans ce département, la baisse se fait ressentir pour les élèves en maternelle (-503). Les élèves de niveau élémentaire, quant à eux, augmentent (+261).

En un an, le nombre d'élèves dans le secteur privé a augmenté de 11,1 % (+163 élèves).

Contrairement au public, le nombre d'élèves du secteur privé augmente dans tous les départements. Avec une hausse de 5,7% de ses effectifs, la Haute-Saône est le département qui enregistre la plus forte augmentation. Le Doubs et le Jura gagnent respectivement 1,3 % et 1,0 %. Seul le Territoire de Belfort reste stable.

La tendance pour les rentrées 2017 et 2018 est également à la baisse, avec une forte diminution dans le secteur public et une stabilité dans le privé. Par ailleurs, les projections de population de l'Insee sur la période 2013-2050 semblent indiquer une augmentation des jeunes dans le Doubs et le Territoire de Belfort, et une baisse en Haute-Saône et dans le Jura.

## Évolution des effectifs en nombre – rentrées 2015 et 2016 – prévisions pour 2017 et 2018

### Secteur public

		Rentrée 2015	Rentrée 2016	Évolution 2016-2015	Prévision 2017	Prévision 2018
Doubs	Préélémentaire	19 445	18 942	-503	18 835	18 621
	Élémentaire + spécial	31 692	31 953	261	31 788	31 738
Jura	Préélémentaire	8 182	7 927	-255	7 842	7 651
	Élémentaire + spécial	13 928	13 836	-92	13 522	13 342
Haute-Saône	Préélémentaire	8 081	7 870	-211	7 690	7 480
	Élémentaire + spécial	14 008	13 758	-250	13 322	12 999
Territoire de Belfort	Préélémentaire	5 003	4 836	-167	4 754	4 618
	Élémentaire + spécial	8 041	8 010	-31	7 940	7 808
Académie	Préélémentaire	40 711	39 575	-1 136	39 121	38 370
	Élémentaire + spécial	67 669	67 557	-112	66 572	65 887
<b>Total académie</b>		<b>108 380</b>	<b>107 132</b>	<b>-1 248</b>	<b>105 693</b>	<b>104 257</b>

### Secteur privé

		Rentrée 2015	Rentrée 2016	Évolution 2016-2015	Prévision 2017	Prévision 2018
Doubs	Préélémentaire	1 715	1 785	70	1 772	1 754
	Élémentaire + spécial	3 276	3 272	-4	3 202	3 154
Jura	Préélémentaire	932	932	0	888	869
	Élémentaire + spécial	1 791	1 818	27	1 904	1 922
Haute-Saône	Préélémentaire	402	419	17	407	398
	Élémentaire + spécial	855	910	55	942	960
Territoire de Belfort	Préélémentaire	436	423	-13	413	402
	Élémentaire + spécial	966	977	11	1 007	1 021
Académie	Préélémentaire	3 485	3 559	74	3 480	3 423
	Élémentaire + spécial	6 888	6 977	89	7 055	7 057
<b>Total académie</b>		<b>10 373</b>	<b>10 536</b>	<b>163</b>	<b>10 535</b>	<b>10 480</b>

Source : rectorat – constats de rentrée 2015 et 2016 - prévisions 2017 et 2018

### L'enseignement spécialisé

Un enfant en situation de handicap peut commencer sa scolarité dès l'âge de deux ans. La scolarisation peut-être individuelle ou collective. Dans le cas d'une scolarisation collective, les écoles élémentaires accueillent les élèves au sein des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) où ils reçoivent un enseignement adapté, et partagent des activités avec les autres écoliers.

À la rentrée 2016, l'académie compte 919 enfants scolarisés dans une classe qui propose un enseignement spécial (école publique et privée). En augmentation de 4,7 % par rapport à la rentrée 2015, cela représente 41 élèves en plus.

### Lexique

- **RPI dispersé (RPID)** : chaque école rassemble les élèves de plusieurs communes par niveau pédagogique et garde son statut juridique et sa direction d'école.

- **RPI concentré (RPIC)** : l'ensemble des élèves des communes concernées est scolarisé dans l'école de l'une des communes.

#### - Zonage :

**urbain** : regroupe les communes appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus),

**intermédiaire** : regroupe les communes appartenant à la couronne d'un grand pôle, les communes multipolarisées des grandes aires urbaines, les

communes appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois), et les communes appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois),

**rural** : regroupe les communes appartenant à la couronne d'un moyen pôle, les communes appartenant à la couronne d'un petit pôle, les autres communes multipolarisées, et les communes isolées hors influence des pôles.

- **École préélémentaire ou maternelle** : accueille uniquement des élèves de niveau préélémentaire.

- **École élémentaire** : accueille uniquement des élèves de niveau élémentaire (CP à CM2).

- **École primaire** : accueille des élèves de niveau préélémentaire et élémentaire.

- **Classes spéciales** : dispositif qui a pour vocation l'accueil d'élèves en situation de handicap dans des écoles ordinaires. L'objectif est de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

- **Taux de scolarisation des enfants de 2 ans** : rapport entre le nombre d'élèves de deux ans scolarisés et le nombre total d'enfants de deux ans, scolarisés ou non scolarisés.

Mariame Amrani  
Laurence Labosse